

Accueil des parents de 7e

RENTRÉE 2026/2027

A solid orange horizontal bar at the bottom of the slide.

Horaires et ouvertures

Début des cours: 7.55h – accès possible à partir de 7.30h,
ouverture de la cantine NB à 7.30h

Pause de midi pour les élèves de 7^e : entre 11.25h et 12.15h
– pas de surveillance des élèves

Fin des cours: 13.55h

Cours d'appui: 14.00h (à partir du 28 septembre)

Etudes surveillées: 14.00h – 15.30h (à partir du 21
septembre)

Possibilité de rester au lycée jusqu'à 16.00h à la
bibliothèque

Tutorat et parrainage

Le régent est aussi tuteur: Il est le 1er interlocuteur des élèves et de leurs parents. Une leçon de tutorat est intégrée dans l'horaire de la classe de 7^e pour traiter des questions et problèmes d'ordre général, l'organisation du travail, le sujet « apprendre à apprendre », etc. Il reçoit aussi les excuses et certificats médicaux.

Le parrain est un élève de 3^e ou de 2^e: Il peut aider l'élève de 7^e avec des problèmes d'ordre pratique dans la vie de tous les jours au lycée.

Procédure en cas d'absence

Absence de 3 jours au plus: excuse écrite de la part des parents

Absence de plus de 3 jours: certificat médical

Attention: la demande d'excuse et/ou le certificat doit parvenir au régent endéans les 3 jours!

Veuillez avertir le secrétariat avant 8.00 heures de l'absence de votre enfant.

Informations aux parents

Vous avez accès au livre de classe électronique WebUntis en suivant le lien sur notre site internet www.lrsi.lu .

Vous aurez un bulletin intermédiaire après le congé de la Toussaint.

Une 2^e réunion entre parents et enseignants sera organisée le 18 novembre 2026.

Sur le bulletin de fin du trimestre figurera le cas échéant une proposition de remédiation du conseil de classe si celui-ci a constaté des difficultés scolaires de votre enfant.

Le cours de français en classe de 7e

Pendant 2 heures par semaine les élèves des 5 classes 7C2 – 7C6 seront répartis en 6 ateliers correspondant aux compétences à évaluer:

1° Production écrite

2° Compréhension de l'écrit

3° Lecture expressive

4° Activité théâtrale en interaction

5° Compréhension de l'oral

6° Vocabulaire et expression

Après 4 semaines, les élèves changent de groupe selon une répartition faite par les enseignants.

Le cours de français en classe de 7e

La concertation régulière entre les enseignants permet un suivi optimisé de chaque élève.

À la fin de chaque trimestre un événement clôturera chaque thématique: le conte (1er tr.), la mythologie gréco-latine (2e tr.), la littérature de jeunesse (3e tr.).

Un cours de renforcement est proposé aux élèves avec des faiblesses particulières.

SePAS

Notre Service psycho-social et d'accompagnement scolaires (SePAS) est composé de

- Mme Cynthia Liebgott et M. Johannes Heuschkel psychologues;
- Mmes Sara Bartolini et Annick Stammet, assistante sociale et éducatrices graduées.

Vous pouvez joindre notre SePAS par téléphone entre 8.00 et 16.00 heures ou par courriel: sepas@lrsl.lu .

ESEB

Le Service pour les élèves à besoins spécifiques est composé de

- Mme Hilary Costa Miranda, éducatrice graduée,
- M. Xavier Van Damme, éducateur gradué,
- Mme Naida Zaimovic, psychologue.

Vous pouvez joindre l'équipe ESEB par téléphone entre 8.00 et 16.00 heures ou par courriel: eseb@lrsl.lu.

SSE

Le Service socio-éducatif (SSE) est composé de Mesdames Elisabeth Feltes et Martine Olm.

L'équipe socio-éducative est toujours à l'écoute de nos élèves et propose des activités para-scolaires.

En plus, c'est le bureau du SSE qui contrôle les présences des élèves aux cours d'appui et c'est aussi là où les élèves qui quittent le lycée pour cause d'indisposition doivent se présenter.

Vous pouvez joindre le SSE par téléphone entre 8.00 et 16.00 heures (228214 222) ou par courriel sse@lrsl.lu .

Cours d'appui

Les cours d'appui ont lieu à 14.00 heures après le cours selon l'horaire suivant:

- Allemand: Mme Nadine REULAND, vendredi
- Allemand pour élèves francophones: Mme Manon ATTEN, mercredi
- Français: Mme Marie-Lyne KELLER, jeudi
- Cours de renforcement en français: M. Filipe MARTINS, lundi
- Mathématiques: Mme Tanja HITZKY, mercredi

Surveillance des élèves

Les lycées ne peuvent malheureusement pas recourir à un pool de remplaçants. Ainsi, si un professeur est malade ou absent pour cause de service, les élèves sont surveillés à l'école. Parfois, ils ont des devoirs imposés par le professeur absent, mais très souvent (surtout en cas de maladie de l'enseignant) il s'agit uniquement d'une leçon de surveillance où les élèves peuvent s'occuper tout en gardant le calme (sans jouer sur leur portable!).

Les élèves de 7^e sont uniquement libérés à 13.05h après accord des parents.

Exceptionnellement une classe peut être libérée entre 12.15h et 13.55h. Dans ce cas l'accord parental est demandé au préalable.

« Trainingsraum »

Les élèves qui dérangent le cours peuvent être envoyés au « Trainingsraum », bureau du SSE.

Les éducatrices du SSE analysent avec l'élève les raisons de son mauvais comportement et aident l'élève à établir un plan d'amélioration.

Si un élève est envoyé trois fois au « Trainingsraum » il est invité avec ses parents à se présenter au lycée pour discuter de la suite avant de pouvoir réintégrer sa classe.

« Trainingsraum »

Nos règles:

1. J'arrive à temps pour le cours.
2. Je viens bien préparé(e) pour mon cours.
3. Je fais attention et je participe activement au cours.
4. Je suis les indications du professeur.
5. Je respecte mes professeurs.
6. Je respecte mes collègues.
7. Je garde la salle de classe propre.

Règlement appareils numériques

- **Pour tous les élèves :**
 - Pendant les heures de cours (y compris les leçons de surveillance), tous les appareils numériques des élèves doivent être déposés, éteints, dans les armoires au fond de la salle.
- **En plus, pour les élèves des classes de 7e à 4e :**
 - Les armoires sont fermées à clé par les enseignants à partir de la première leçon jusqu'à la pause de midi (y compris pendant la pause de 9h35).
 - Après la pause de midi, les armoires sont également fermées à clé jusqu'à la fin des cours.
 - En cas de changement de salle, les élèves doivent transporter leurs appareils numériques dans la salle suivante et les déposer dans l'armoire prévue à cet effet, laquelle sera fermée à clé par l'enseignant.

Règlement appareils numériques

Dans les couloirs :

- L'utilisation des appareils numériques connectés est **interdite** dans les couloirs (y compris dans la galerie de liaison) entre 7h30 et 14h00 – sauf pour consulter WebUntis.

Dans la bibliothèque et le lounge du SSE :

- L'utilisation des appareils numériques connectés est **interdite** dans la bibliothèque et le lounge du SSE entre 7h30 et 14h00.

Restauration

En dehors de la pause de midi:

- **Avant le début des cours:** vente de viennoiseries, boissons etc. au restaurant NB (Nouveau Bâtiment) dès 7.30. Si votre enfant n'a pas le temps ou n'a pas envie de manger à la maison, il peut donc prendre son petit-déjeuner au lycée.
- **Pendant la petite pause du matin:** vente de viennoiseries et de sandwiches dans le restaurant et dans les snacks à la galerie de liaison et dans le hall d'entrée au NB.

Restauration

Pendant la **pause de midi** (11.25 – 12.15):

- repas chauds au restaurant NB (80 places),
- snacks à la galerie de liaison.
- Les élèves peuvent réserver leur menu à l'avance sur le site www.restopolis.lu. Sans réservation il n'y a pas de garantie de manger son plat favori!

Restauration – cartes

Carte cantine : votre enfant a reçu sa carte d'élève le jour de la rentrée. Cette carte lui sert de moyen de paiement pour le restaurant scolaire. Vous pouvez vous connecter avec le code IAM de votre enfant sur le site www.restopolis.lu ou sur eduGuichet et charger la carte avec une carte de crédit/débit. Vous pouvez aussi activer une alarme qui vous avertit dès que le solde est en dessous d'un certain montant.

Transport scolaire

En cas de problèmes au début ou à la fin des cours, veuillez vous adresser au régent de votre enfant en indiquant le numéro du bus, la localité de départ et la nature du problème. Nous transmettons tous les problèmes à la personne responsable du transport scolaire au Ministère de l'Éducation Nationale.

Activités parascolaires

Comité des élèves

Activités sportives

Pratique de la musique

Atelier de théâtre

Maker Space

Lego League

LRSL ActionTeam4Future

Zäit no 2

Comité Fairtrade

Activités parascolaires

« Fënnef vir zwou » (journal des élèves)

S-Team (Peer Médiation)

Atelier créatif

Cours pour baby-sitters

Cours de Premiers Secours

Préparation à l'Olympiade mathématique belge

Activités et jeux organisés par le SSE (p.ex. tournoi baby-foot)

...

Liens utiles

www.education.lu

www.eduguichet.lu

<http://iam.cgie.lu>

Pour tout problème informatique veuillez vous adresser par courriel à
helpdesk.lrsi@cgie.lu

Divers

Le lycée n'est pas assuré contre le vol. Les élèves ont intérêt à ne pas avoir sur eux des objets de valeur (comme des GSMs nouveaux) ou des sommes importantes d'argent.

Pour les accidents au lycée rsp. sur le chemin de l'école il faut remettre une déclaration au secrétariat chez Madame Toussaint.

Accueil des parents de 7^e

Pour être au courant des actualités consultez notre site www.lrsi.lu et suivez nous sur Facebook et Instagram.

La direction, le régent/la régente de votre enfant, le secrétariat, le SePAS et le SSE sont à votre disposition pour toutes vos questions. Vous trouvez toutes les numéros de téléphone et les adresses e-mail dans la brochure distribuée.

Je vous souhaite un bon départ dans notre lycée!